

## La filière viticole régionale : une somme d'enjeux pour la région Nouvelle-Aquitaine

À l'occasion du salon de la viticulture française à Bordeaux, Agreste Nouvelle-Aquitaine rappelle que les 13 000 viticulteurs néo-aquitains permettent à la région de truster les plus hautes marches des podiums nationaux, que ce soit en matière de territoire, d'économie, d'emplois et de formations. Des résultats qui font de la viticulture un enjeu fort pour la Nouvelle-Aquitaine.

**Enjeu de territoire : deuxième région viticole française en surface, mais la première région productrice de vins sous signe de qualité et à eaux-de-vie.**

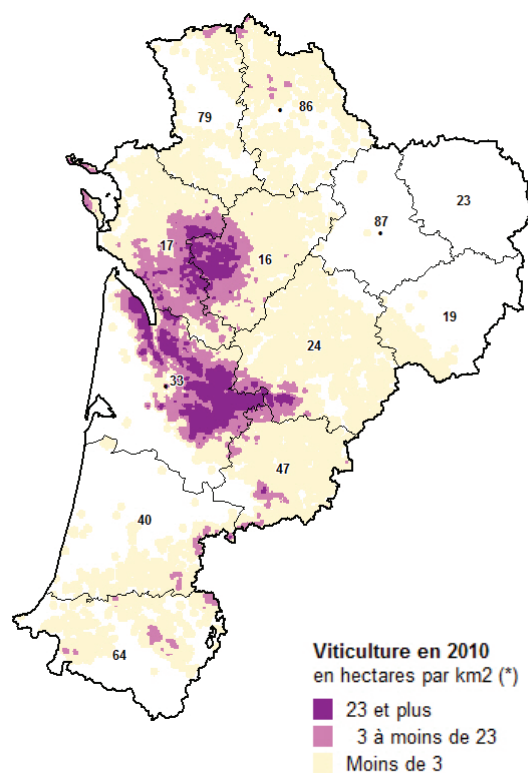
Avec 216 000 ha de vignes en production en 2016, soit 30 % du potentiel national, la viticulture de Nouvelle-Aquitaine occupe la deuxième place nationale en termes de surfaces viticoles juste derrière Occitanie.

Composées pour les deux tiers de vins à appellations protégées et pour le tiers restant de vins aptes à la production d'eaux-de-vie (majoritairement Cognac), les surfaces viticoles se sont repliées de plus de 10 000 hectares depuis 2000, une perte portée exclusivement par les vins d'appellations, en lien avec la conjoncture viticole et les campagnes d'arrachage. Les vins aptes au Cognac progressent eux d'un millier d'ha sur la période.

Les surfaces conduites en mode biologiques regroupent 5 % du vignoble. Les deux tiers sont localisées en Gironde. Les vins aptes à la production de Cognac peinent à s'orienter vers le bio, seul 1 % du vignoble concerné y adhère.

En 2016, la production régionale de vin s'établit à 16 millions d'hectolitres. Du fait de rendement autorisé plus élevé pour les vins aptes à produire Cognac et Armagnac, elle se répartit entre environ 40 % d'AOC, 2 % d'IGP, 2 % de vins sans indication géographique et 56 % de vins aptes à produire une eau-de-vie de vin. La Charente et la Gironde concentrent 95 % de la production régionale.

### La viticulture, trame pourpre de Nouvelle-Aquitaine



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

**Enjeu économique : la première région viticole en valeur de production.**

La valeur (optique production) est estimée, tous vins confondus, à près de 3,6 milliards d'€ (source : Comptes de l'agriculture), soit 6 % de la ferme France et 30 % du potentiel viticole métropolitain.

Après avoir fortement chuté entre 2000 et 2013, la viticulture d'appellation retrouve des couleurs entre 2014 et 2016 s'établissant à 2,3 milliards d'€.

La valeur de production des vins aptes à la production de Cognac ne cesse de progresser depuis 2002. Doublant sur la période, elle avoisine 1,3 milliard actuellement.

Avec des filières « aval » fortes, le chiffre d'affaires global de la filière (amont et aval) dépasse les 6 milliards d'euros en 2016.

Les vins et spiritueux sont les premiers contributeurs aux exportations régionales, avec 4,5 milliards d'€ en 2016. La Nouvelle-Aquitaine conforte sa première place des régions françaises à l'export, devant la région Grand-Est. Au niveau régional, cette valeur représente ainsi plus du double de celle réalisée par la filière aéronautique. Un niveau porté principalement par les excellents résultats des Cognac qui ne cessent de progresser depuis trois ans.

**Enjeu social : le premier employeur viticole de France.**

Si la Nouvelle-Aquitaine est la première région en termes d'emplois agricoles, c'est essentiellement grâce au poids de sa filière viticole. Cette dernière emploie près de 72 000 salariés, soit 24 000 équivalents temps plein auxquels il convient d'ajouter près de 15 000 emplois familiaux, chefs d'exploitation compris.

Concernant son salariat, elle trône les premières places des régions françaises, qu'il soit permanent saisonnier ou externalisé.

Le recours aux contrats de travail à durée indéterminée (CDI) est deux fois plus marqué que dans le reste de la viticulture française.

La part des agents de maîtrise et d'encadrement est élevée. La viticulture de Nouvelle-Aquitaine emploie à elle seule 45 % des cadres viticoles nationaux.

**Enjeu d'avenir : la première région pour la formation vitivinicole.**

D'ici dix ans, la moitié des exploitations vitivinicoles de Nouvelle-Aquitaine devraient changer de chef. Même constat pour le salariat permanent, où la moitié de l'effectif est composé de quinquagénaires.

L'outil de formation, adossé à la filière, est bien implanté et performant. Il fait de la Nouvelle-Aquitaine la première région pour la formation viticole devant Grand Est et Occitanie, en termes d'effectifs comme d'établissements.

Les établissements de formation viticole régionaux proposent des formations à partir du CAPA et jusqu'au niveau ingénieur pour apprendre les métiers de la vigne et du vin, aussi bien en formation initiale scolaire, par apprentissage, ou en formation continue.

Cette publication est disponible à parution sur les sites internet de la statistique agricole : <http://agreste.agriculture.gouv.fr>  
et de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine : <http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr>

©AGRESTE  
2017  
Prix : 2,50 €



Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt  
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale

LE PASTEL - 22, rue des Pénitents Blancs - C.S. 13916 - 87039 LIMOGES Cedex 1  
Tel : 05 55 12 90 00 - Fax : 05 55 12 92 49  
Courriel : [contact.sriset.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr](mailto:contact.sriset.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr)

Directeur Régional : Yvan LOBJOIT  
Directrice de publication : Valérie ISABELLE  
Rédactrice en chef : Catherine LAVAUD  
Rédacteur : Jacky BONOTAUX  
Composition-Impression : SRISSET Nouvelle-Aquitaine  
Dépôt légal à parution - N° CPPAP : en cours - ISSN : en cours